

■ **Greybin Distribution Sàrl**, à Molondin, CH-550-1030005-2, promotion et distribution de produits du terroir (FOSC du 26.01.2009, p. 21/4845336). Statuts modifiés le 19 juin 2009. Nouveau but: la fabrication et la distribution de produits alimentaires et de boissons, en Suisse et à l'étranger, ainsi que tous mandats de prestations de services, en particulier en matière de recherche agro-alimentaire et de développement de projets y relatifs (pour but complet cf. statuts). Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000. Les associés-gérants Fankhauser Stéphane et Fankhauser Victor, qui reçoivent 7 parts de CHF 5'000 chacun, sont désormais titulaires de 9 parts de CHF 5'000 chacun. Tendon Jean-Marc, du Flon, à Hauteville, nouvel associé, reçoit 2 parts de CHF 5'000. Transformation: la société à responsabilité est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 19 juin 2009 et bilan au 31 décembre 2008, présentant des actifs de CHF 289'252.88 et des passifs envers les tiers de CHF 259'831.53, soit un actif net de CHF 29'421.35, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison de commerce: **Domaine du Greybin SA**. Nouveau domicile: domaine de Greybin, 1415 Molondin. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Fankhauser Stéphane et Fankhauser Victor, qui ne sont plus associés-gérants, sont élus administrateurs et continuent à signer individuellement. L'administrateur Fankhauser Stéphane est nommé président. Tendon Jean-Marc, qui n'est plus associé, est nommé directeur avec signature collective à deux. Organe de révision: Eura Audit Suisse SA, succursale de Lausanne (CH-550-0046928-3), à Lausanne. Registre journalier no 10876 du 03.07.2009 (05126866 / CH-550.1.030.005-2)